

Nature de l'acte : 7-10

**DÉC.2024-014 – Commande de produits d'entretien pour les services communaux 2024**

**LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Considérant la consultation effectuée chez différents fournisseurs,

**DÉCIDE**

**Article 1** – De passer une commande de produits d'entretien pour les services communaux, auprès de SAS PLG Grand Nord – ZA des Doucettes – 29 avenue des Morillons 95140 Garges-lès-Gonesse pour un montant de 5 717,67 € HT soit 6 861,20 € TTC.


**DIT**

**Article 2** – Que les crédits sont inscrits au budget.

**Article 3** – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 29/01/2024

LE MAIRE



Valérie DESQUESNE